



REFORMES CHATEL

- > pénurie nationale
- > renoncement
- > bidouille locale

Réforme du lycée, socle commun en collège, réforme de la formation des maîtres, réforme du fonctionnement des établissements scolaires...
Sous un habillage pédagogique, dans un contexte de réduction de postes sans précédent, l'État renonce à offrir à toute la jeunesse une formation de qualité.

Des enseignants sans formation devant les élèves

Le Ministère a caché **pour l'instant** une grosse partie des suppressions de postes imposées en 2010 aux collèges et aux lycées en supprimant cette année des postes de stagiaires. Jusqu'à présent, les lauréats de concours n'étaient pas considérés comme un moyen d'enseignement à part entière. Ils apportaient un emploi supplémentaire qui correspondait à un maximum de 8h de cours, le reste étant dévolu à la formation professionnelle.

Désormais, conséquence des destructions d'emplois de stagiaires, ils seront affectés sur un poste de 18 h! sans formation, sans possibilité de mettre à distance leurs pratiques et d'échanger avec les formateurs : juste le temps d'être noyés dans la préparation des cours et les corrections...

Puis une formation au printemps, s'ils ont passé l'hiver, formation durant laquelle ils seront remplacés, **peut-être**, par des étudiants en master qui préparent eux-mêmes le concours

Dans l'Académie de Versailles

En 5 ans 2500 postes supprimés dans le second degré
À la rentrée 2010, 512 suppressions de plus.

Qui trinque ?

Les collèges, les lycées professionnels, l'Éducation prioritaire, les moyens de remplacement....

Disparition des horaires nationaux et amputation des disciplines

En collège de plus en plus, en lycée avec la réforme Chatel, tous les dédoublements de classe, les dispositifs d'aide, etc., pourront être décidés localement...

C'est une rupture de l'égalité républicaine, une atteinte aux horaires définis nationalement, et un pas vers la fin des

programmes nationaux eux-mêmes, un virage vers une Ecole à géométrie variable.

Mais où est l'intérêt des élèves ?

Du collège au lycée, une Ecole plus ségrégrative

Le socle commun au collège se caractérise par la faible ambition des savoirs qui le constituent et leur visée utilitariste. Il remet en selle un collège ségrégratif, séparant les élèves qui seront cantonnés à l'apprentissage du socle, voués aux métiers les moins qualifiés et à une sortie précoce du système éducatif de ceux pour qui le socle sera une formalité et accéderont aux savoirs contenus dans les programmes avec la promesse de poursuites d'études.

Les livrets de compétences sont les outils de cette sélection.

Ce remodelage des objectifs et des méthodes du collège va de pair avec **l'affaiblissement des moyens** qu'il a subi depuis une

dizaine d'années: réduction des horaires disciplinaires, suppression de nombreux dédoublements... Cela a privé les enseignants de dispositifs à l'intérieur de la classe comme les demi groupes, les horaires renforcés pour aider les élèves en difficulté.

En lycée l'objectif assigné se réduit à conduire 50% d'une classe d'âge à l'Université.

C'est à l'opposé de ce que nous revendiquons : une véritable culture commune fondée sur des savoirs formateurs et émancipateurs, une Ecole qui donne à tous les moyens de réussir...

Des remplacements de moins en moins assurés et plus de précarité

À la rentrée 2009, pour supprimer des postes, le Ministère a fait les poches du remplacement : alors que les rectorats avaient déjà le plus de mal à assurer les remplacements, ils ont, maintenant, encore moins de moyens à y consacrer !

Partout, il a fallu recruter des non-titulaires, auxquels on offre les pires conditions de travail, et que l'on congédie sans façon.

Et à la rentrée 2010, nouvelles suppressions de postes de remplacement.....!

C'est une autre politique que nous voulons !

Il faut un système éducatif plus juste et plus égalitaire, qui réponde aux besoins de la société et qui dispose, à tous les niveaux, des moyens nécessaires à ses missions.

Il faut un système éducatif qui refuse les déterminismes scolaires et sociaux, qui relance la démocratisation de l'accès au baccalauréat, et diminue le nombre de sorties sans qualification !